Cinquante-sixième année. - N ° 53 A Mercredi 16 mars 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1046

49 – MAINE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Ventes et cessions

481 518 355 RCS Angers.
H.D.R..
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 351910.00 EUR.
Adresse : Zone Artisanale 1 Rue de l'Arceau, Le Puy Saint-Bonnet, 49300 Cholet.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif à un projet commun de fusion nationale Pour la société absorbante : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : H3R la forme : société par actions simplifiée l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 1 rue de l'Arceau – Zone Artisanale - Le Puy Saint-Bonnet – 49300 CHOLET le montant du capital : 7.500.000 euros le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 828.843.177 RCS ANGERS Pour la société absorbée : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : H. D. R. la forme : société par actions simplifiée l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : Zone Artisanale - 1 rue de l'Arceau - Le Puy Saint-Bonnet - 49300 CHOLET le montant du capital : 351.910 euros le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 481.518.355 RCS ANGERS L'évaluation de l'actif et du passif de la société absorbée dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif : 6.950.758 euros passif : 226.322 euros actif net : 6.720.903 euros Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société absorbée depuis la date du 01/02/2022 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, seront prises en charge par la société absorbante. Il ne sera procédé à aucun échange d'actions et, en conséquence, à aucune augmentation de capital de la société absorbante, puisque celle-ci détient à ce jour la totalité des actions composant le capital de la société absorbée et s'est engagée à conserver cette détention en permanence jusqu'à la réalisation définitive de la fusion. Montant prévu du mali de fusion pour la société absorbante : 766.826 euros. Date du projet commun de fusion : 11/03/2022 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société H3R : Greffe du Tribunal de Commerce d'Angers, Projet de fusion déposé le 11/03/2022 numéro du dépôt : 2022/3150. Pour la société H. D. R. : Greffe du Tribunal de Commerce d'Angers, projet de fusion déposé le 11/03/2022 numéro de dépôt : 2022/3151..